

Un ajustement budgétaire entre 30 et 50 millions

WALLONIE La quête de l'équilibre, mais pas à n'importe quel prix

Le gouvernement wallon PS-CDH doit entamer ce jeudi son conclave budgétaire de printemps. Deux journées de travail sont prévues avec possibilité d'extension au cours du long week-end de la Pentecôte. Malgré l'omerta ministérielle sur les enjeux des discussions, il est souvent question d'« un exercice relativement simple ». L'ajustement à réaliser serait de l'ordre de 30 à 50 millions.

À l'automne 2015, le gouvernement a présenté et fait adopter un budget 2016 en déficit de 388 millions. Un montant directement impacté par le ralentissement de la croissance (estimé à 1,3 % plutôt que 1,8 % pour 2016), l'élargissement du périmètre comptable imposé par l'Europe (de 40 à 165 institutions publiques), l'application du tax shift fédéral (manque à gagner de 33 millions dès 2016) ou le financement insuffisant des transferts de compétences.

Lundi, Christophe Lacroix

(PS), le ministre régional du Budget, a tenu à rappeler que des efforts considérables ont été réalisés pour maintenir une trajectoire budgétaire qui doit conduire les finances publiques belges à l'équilibre en 2018 : « *La Wallonie a déjà dû intégrer deux tranches d'assainissement successives, au total 560 millions d'euros pour 2015 et 2016, auxquels on peut ajouter 53 millions dès l'exercice 2014.* »

Continuer à investir

À l'initial, le budget 2016 intégrait 131 millions de réductions de dépenses, mais aussi 190 millions de recettes nouvelles. Parmi elles, plusieurs mesures d'ordre fiscal : la redevance kilométrique pour les poids lourds affectée aux grands travaux d'infrastructure via la Sofico, un soutien aux donations et des droits de succession en hausse sur le 3^e immeuble d'habitation, et même une taxation à la hausse sur les ancêtres automobiles...

Lors de ses travaux d'ajustement, le gouvernement wallon devra tenir compte de deux variables macroéconomiques non négligeables : depuis l'adoption du budget initial, les perspectives de croissance pour 2016 sont passées de 1,3 à 1,2 % tandis que l'inflation est annoncée à 1,4 % plutôt que 1,2 %. Ces évolutions digérées, il faudra encore répondre aux besoins les plus urgents des départements ministériels, sans mettre à mal les balances générales.

Formellement, l'équilibre en 2018 reste l'objectif, mais pas à n'importe quel prix pour le ministre : « *Il faut donner aux entités fédérées la possibilité de continuer à investir. En outre, les problématiques soulevées dans le programme de stabilité sont principalement liées à des mesures dont le gouvernement wallon n'est pas le décideur comme le tax shift ou le financement des infrastructures hospitalières.* » ■

ERIC DEFFET